

ELDORADO NUCLEAR LIMITED

LES TENTATIVES DE RÈGLEMENT DU CONFLIT OUVRIER—
L'INCIDENCE DE L'ARRÊT DE TRAVAIL SUR LES STOCKS
D'OXYDE D'URANIUM ET SUR LA MISE EN MARCHÉ DE
L'HEXAFLUORURE D'URANIUM

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, les employés d'Eldorado Nucléaire Ltée, société de la Couronne qui jouit du monopole quant à la production de combustible nucléaire au Canada, sont en grève. Comme c'est le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui fait rapport à la Chambre de l'activité de cette société, c'est à lui que je pose ma question en trois parties. Tout d'abord, que fait précisément le ministre pour mettre fin à ce malheureux arrêt de travail? Ensuite, vu qu'il est fréquemment rumeur que les stocks de réserve d' UO_2 , c'est-à-dire d'oxyde d'uranium, ont atteint un niveau dangereusement bas, dirait-il à la Chambre aujourd'hui même de quoi sont faits ces stocks de réserve? Et enfin, dans quelle mesure cette longue grève nuira-t-elle aux projets du gouvernement de s'implanter sur le marché de l'hexafluorure d'uranium?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, en réponse à la première partie de la question, on m'informe que les représentants de la société et du syndicat se sont rencontrés jusqu'aux petites heures ce matin dans le but d'en arriver à une entente. Jusqu'à présent, ils n'y sont pas arrivés, mais il y a des raisons de croire que les parties souhaitent conclure un accord et qu'elles se rencontrent de nouveau très bientôt.

Quant à la question concernant les taux dangereusement faibles d'oxyde d'uranium, je n'ai pas reçu cette information mais on m'a assuré que même si la grève se prolongeait assez longtemps, il y a suffisamment d'oxyde d'uranium pour répondre aux besoins actuels.

Quant à la troisième question concernant l'hexafluorure d'uranium, je ne peux donner de réponse précise. Je crois qu'il faut considérer cela plutôt comme un problème temporaire qui ne nuira en aucune façon aux progrès réalisés par l'Eldorado en matière de promotion des ventes.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES POURPARLERS CANADO-FRANÇAIS RELATIFS À LA VENTE
AU PAKISTAN D'UNE INSTALLATION DE RETRAITEMENT

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, pour faire suite à la question posée hier par le député de Sainte-Hyacinthe, au sujet des conversations sur la prolifération des armes nucléaires que le ministre a eues en France. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il s'est entretenu spécialement avec le gouvernement français sur la vente éventuelle par ce dernier au Pakistan d'une installation destinée à régénérer le plutonium servant de combustible au réacteur nucléaire canadien?

Questions orales

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'essaierai de répondre le mieux possible à la question, tout en tenant compte du caractère confidentiel des entretiens que j'ai eus avec le ministre français.

La question des ventes au Pakistan a effectivement été abordée. J'ai demandé si la nouvelle politique annoncée il y a environ trois semaines par la France n'écartait pas ce genre de ventes. On m'a répondu que non et que la France considérait qu'elle avait l'obligation, en vertu d'un contrat, de vendre cette installation de retraitement au Pakistan. Si cette vente se fera ou non, je ne suis évidemment pas en mesure de le dire.

● (1450)

En ce qui concerne le Canada, le député doit sûrement savoir que nous discutons actuellement avec le Pakistan de la possibilité de continuer à collaborer avec ce dernier pour ce qui est du réacteur déjà en place et de l'approvisionnement en combustible. Jusqu'à maintenant, les négociations n'ont pas abouti à une solution satisfaisante mais elles se poursuivent et j'espère qu'elles donneront des résultats concrets sous peu.

● (1450)

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il avisé le gouvernement français que le Canada ne fournirait pas de réacteur nucléaire ni de combustibles nucléaires au Pakistan si le gouvernement français vendait à ce dernier une usine de retraitement?

M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, en effet. Je ne me suis pas exprimé en ces termes exacts mais il ne pouvait y avoir d'équivoque. J'ai indiqué que le Canada n'était pas du tout en faveur de l'acquisition d'une usine de retraitement par le Pakistan et qu'une telle démarche aurait un effet très défavorable sur notre collaboration future avec ce pays. Je ne pouvais être catégorique, étant donné les négociations en cours afin d'obtenir du Pakistan des garanties quelconques, mais pour l'instant, je dois aviser la Chambre qu'il n'y a pas eu accord à ce sujet.

* * *

LA CONSOMMATION

LA DEMANDE DE HAUSSE DE TARIFS DE BELL CANADA—LE
CONSENTEMENT ÉVENTUEL DU GOUVERNEMENT

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Je suis certain, que, comme tous les autres députés, le ministre a reçu de Bell Canada les documents justifiant la demande de hausse de tarif présentée par cette société. Je m'adresse au défenseur des intérêts des consommateurs à la Chambre et lui demande si, maintenant qu'il a eu le temps d'étudier cette demande, il envisage d'y donner son aval.

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, comme le député, j'ai reçu les documents de Bell Canada mais je n'ai pas eu comme lui le temps de les lire.